

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 8 avril 2014

Amélioration des performances énergétiques des bâtiments

3 x 30%



La Région des Pays de la Loire poursuit plusieurs objectifs complémentaires an matière d'énergie : La maîtrise de la ressource énergétique, la réduction de la consommation, et la production d'énergies renouvelables mais aussi en développant la formation des acteurs notamment autour de ce sujet.

Parmi ses différentes priorités, la Région s'est engagée à mettre en œuvre l'objectif global régional du 3 x 30% en 2020 (30 % d'économies d'énergie, 30 % d'énergies renouvelables, - 30% de gaz à effet de serre) dans les lycées et les Centres de formation d'apprentis alors que les objectifs nationaux sont de 23 %. Pour ce faire, la Région a élaboré un vaste programme d'investissements (isolation, modes de chauffage,...) dans les bâtiments régionaux (lycées, Centres de formations d'apprentis).

Le plan d'investissement

Les prescriptions 3 X 30 % sont intégrées dans les toutes les opérations de constructions ou de restructurations inscrites dans le Plan d'investissements des lycées 2011 / 2016. Au-delà de ces opérations importantes, un plan spécifique de rénovation du patrimoine est mis en œuvre. Ainsi, les opérations programmées dans le P.I.L. l'ont été au regard des conclusions des diagnostics de performance énergétique réalisés dans l'ensemble des lycées.

Les opérations mettant en œuvre des prescriptions visant à atteindre l'objectif des 3 X 30 % se répartissent en 5 catégories :

- Les constructions et extensions : Lycée de Clisson, Pornic, Ile de Nantes, Beaupréau, etc...);
- Les restructurations lourdes : LPO Etienne Lenoir Guy Moquet de Châteaubriant, LP Simone Veil d'Angers, etc...
- Les réfections de chaufferie avec changement de combustible, à l'exemple du passage d'une énergie fossile à une énergie renouvelable (Maillard-Joubert d'Ancenis, Léonard de Vinci de Montaigu, LEGTA de Laval, LEGTA Luçon Pétré de Ste Gemme-La-Plaine, Blaise Pascal de Segré, etc.) et les raccordements aux réseaux de chaleur biomasse (Livet, Clemenceau, Léonard de Vinci de Nantes, Perrin-Goussier de Rezé, Lenoir-Moquer de Châteaubriant, Simone Veil et Chevrollier d'Angers, André Malraux d'Allonnes, etc.)
- Les réfections de façades, toitures avec amélioration de l'isolation et changement des menuiseries extérieures : (LP Louis Armand de Machecoul ; LEGT Bergson d'Angers, etc...)
- Les améliorations des performances des installations thermiques : LPO Fernand Renaudeau de Cholet ; LP Henri Dunant d'Angers, etc...

Chiffres clés

- 3 x 30% d'ici 2020
- 98 M€ sur 560 M€ pour la période 2011 / 2016122 M€ consacrés par la Région d'ici 2016

La maîtrise de l'énergie dans le fonctionnement des lycées

Parallèlement au programme d'investissements mis en œuvre au titre de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, compte tenu de part importante des crédits des dépenses d'énergie pour les lycées (13 000 000 €), des contrats Eco-Enérgie sont signés avec des établissements volontaires. A ce jour 25 établissements sont engagés dans cette démarche contractuelle.

Ces contrats fixent en premier lieu les engagements ayant pour objectif la maîtrise de l'énergie, tant de la Région que ceux de l'établissement, mais aussi ils intègrent des mesures d'accompagnement (actions de formation des agents techniques chargés de la maintenance des installations) et/ou des actions éducatives (amélioration les comportements de la communauté éducative : ne pas ouvrir les fenêtres sans couper au préalable le chauffage ; éteindre la lumière des pièces inoccupées, les ordinateurs, promotion des bons gestes pour faire des économie (y compris l'eau).



Pour compléter ces actions des établissements, la Région, à titre d'expérimentation, prend en charge elle-même les contrats de maintenance des installations énergivores (chauffage, eau chaude, ventilation) en passant des MPPE (Marchés Publics de performance Énergétique) à objectifs garantis :

- 1ère vague opérationnelle pour 2 Lycées (Appert à Orvault et Moulin à Angers) et 1 CFA;
- 2^{ème} vague en cours de consultation pour 14 Lycées



CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92